

## INTÉGRER LE COMITÉ DES PLACEMENTS (INVESTISSEMENTS)

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA613	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	950,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### A distance

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Aider à avoir une vision d'ensemble sur tous les sujets qui peuvent être abordés au Comité des placements et à bien comprendre comment apprécier le dispositif de maîtrise des risques financiers mis en œuvre par l'organisme

#### Information complémentaire :

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

### POINTS FORTS

#### Modalités pédagogiques :

**Permet de comprendre dans son ensemble, l'impact du financier sur les grands équilibres de l'organisme**

#### Formateur(s) :

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Iffpass.**

## PROGRAMME

- A. Cadre d'exercice du comité des placements
- 1. Responsabilités du Conseil d'Administration
- 2. Notions de "Fit" and "Proper"
- 3. Périmètre fixé par le Conseil d'administration pour ce Comité
- 4. Articulation avec les autres comités spécialisés (Comité d'Audit, Comité des risques..)
- 5. Organisation de la gestion des placements de l'organisme
- B. Sujets pouvant être suivis par le comité des placements
- 1. Dispositif d'encadrement de la gestion des placements (y compris gestion déléguée)
  - a) contenu et adaptation des conventions et autres documents
  - b) qualité du reporting de gestion
  - c) focus sur les frais
- 2. Valorisation des placements
  - a) au bilan comptable
  - b) au bilan prudentiel
- 3. Politique de gestion financière et rendement des actifs
  - a) allocation stratégique et tactique
  - b) propositions d'investissements sur de nouvelles classes d'actifs
  - c) identification des actifs dits "non routiniers" et suivi du dispositif spécifique de surveillance
  - d) dotation et reprise aux provisions financières
  - e) solde du compte financier et atterrissage du rendement comptable
- 4. Profil de risques du portefeuille d'actifs (facteur de sensibilité)
  - a) notion de risque de placements (valorisation, rendement, liquidité)
  - b) retour sur le bilan prudentiel et la composition du SCR Marché
  - c) limites de risques financiers (indicateurs et seuils de tolérance)

### **Validation des acquis :**

**Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Administrateurs

## PRÉ-REQUIS

Avoir les connaissances de base sur les actifs financiers et en comptabilité d'assurance

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 €  
Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 25/02/2026 à 05:42